PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL N° 05 DU 9 JUIN 2020, 19h30

<u>Présents</u>: Cesa Jean, Veyrat Martine, Cornillon Joël, Margirier Agnès, Noir Sylvain, Veyrier Camille, Andres Nora, Seux Jean-Christophe, Méchain Agnès, Morel Vanessa, Carcel Guy, Sevenier Stéphanie, Perrin Patrick

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Nicaise Michel, Gibot Hervé

Secrétaire de séance : Perrin Patrick

Date de la convocation : Le 2 juin 2020

Approbation du compte rendu du conseil du 25 mai 2020

DELIBERATIONS

Objet: Votes des taux d'imposition

Proposition: aucune hausse des taux en 2020.

	Taux de référence 2019	Taux proposés en 2020	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produit 2020
Taxe foncière (bâti)	12.51	12.51	2 176 000	272 218
Taxe foncière (non bâti)	42.73	42.73	77 600	33 159
Produit fiscal at	305 376			

⇒ Accord à l'unanimité

<u>Objet</u>: Vote du compte administratif 2019 et affectation du résultat au budget primitif 2020 de la commune

LIDELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
LIBELLE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés		296 254.49		72 969.61
Opérations de l'exercice	28 865.52	82 614.21	28 913.89	11 604.03
Totaux	28 865.52	378 868.70	28 913.89	84 573.64
Résultat de clôture		350 003.18		55 659.75
Résultat de clôture, à intégrer au Budget de la commune (75%)		262 502.39		41 744.81
Résultat de clôture, à reverser à la CCPDA (25%)		87 500.80		13 914.94

Les résultats de clôture du budget annexe Assainissement sont :

o En section de fonctionnement de :

350 003.18 €

55 659.75 €

o En section d'investissement de :

001:55659.75 €002:350003.18 €

Reversement à la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche :

Intégration des résultats du service assainissement au budget communal 2020 :

- 350 003.18 x 25 % = 87 500.80 € (compte 678, dépense de fonctionnement)
- o 55 659.75 x 25 % = 13 914.94 € (compte 1068, dépense d'investissement)

⇒ Accord à l'unanimité

Objet: Décision Modificative, budget principal, Commune

Afin d'intégrer les résultats du budget annexe Assainissement, il convient de modifier le budget primitif 2020 Commune. Cette modification est retracée dans une Décision Modificative (DM)

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
001				55 659.75
002		350 003.18		
678	350 003.18 (dont 87 500.80 € à reverser à la CCPDA)			
1068	·		13 914.94	
2183/21-141 (mat. Bureau/informatique, Mairie)			3 000.00	
2188/21 (autres immobilisations corporelles)			5 000.00	
2313/23-141 (bâtiment, Mairie)			3 744.81	
2315/23-148 (OAP Géraniums)			30 000.00	
TOTAUX	350 003.18	350 003.18	55 659.75	55 659.75

⇒ Accord à l'unanimité

Objet : Subvention au Sou des écoles

Afin de préparer la réouverture de l'école, il a été nécessaire au directeur d'acheter des boîtes à archives. Le fournisseur ne pouvant pas être payé par mandat administratif, le Sou des écoles a payé directement ces fournitures. Il convient dès lors de rembourser le Sou des Ecole via une subvention.

Montant de la subvention : 100 €.

⇒ Accord à l'unanimité

Objet: Vote des commissions

Commission des finances	Commission Voirie/Urbanisme		
Rapporteur :Veyrat Martine	Rapporteur : Cornillon Joël		
Cesa Jean	Cesa Jean		
Cornillon Joël	Veyrat Martine		
Margirier Agnès	Margirier Agnès		
Nicaise Michel	Nicaise Michel		
GibotHervé	Gibot Hervé		
Carcel Guy	Noir Sylvain		
Perrin Patrick	Andres Noras		
	Sevenier Stéphanie		
	Seux Jean-Christophe		
	Perrin Patrick		

Commission des bâtiments **Commission scolaire** Rapporteur: Nicaise Michel Rapporteur: Veyrat Martine Cesa Jean Cesa Jean **Veyrat Martine** Cornillon Joël Cornillon Joël Margirier Agnès Margirier Agnès Nicaise Michel Gibot Hervé Gibot Hervé Veyrier Camille Morel Vanessa Perrin Patrick Veyrier Camille Carcel Guy Méchain Agnès Morel Vanessa Noir Sylvain Commission Marchés publics Commission Fêtes, Sport et Culture à procédure adaptée Rapporteur: Margirier Agnès Rapporteur: Veyrat Martine Cesa Jean Cesa Jean **Veyrat Martine** Cornillon Joël Cornillon Joël Margirier Agnès Nicaise Michel Nicaise Michel Gibot Hervé Gibot Hervé Veyrier Camille Méchain Agnès Sevenier Stéphanie **Commission Sociale: Commission communication** Rapporteur: Margirier Agnès Rapporteur: Margirier Agnès Cesa Jean Cesa Jean Veyrat Martine Veyrat Martine Cornillon Joël Cornillon Joël Nicaise Michel Nicaise Michel Gibot Hervé Gibot Hervé Seux Jean-Christophe Veyrier Camille Morel Vanessa Méchain Agnès-Carcel Guy-**Commission Environnement** Commission réseaux (assainissement, Rapporteur : Gibot Hervé eaux pluviales)

Cesa Jean Veyrat Martine Cornillon Joël Margirier Agnès Nicaise Michel Andres Nora Rapporteur : Cesa Jean

Veyrat Martine Cornillon Joël Margirier Agnès Nicaise Michel Gibot Hervé

Seux Jean-Christophe

Objet : Vote des délégués au SIEPVG

- Margirier Agnès
- Veyrat Martine

⇒ Accord à l'unanimité

Objet : Vote des délégués au SDED (Syndicat d'Energies de la Drôme)

- Nicaise Michel
- Cornillon Joël

⇒ Accord à l'unanimité

Objet : Vote des représentants au Syndicat d'Irrigation (élus)

- o Noir Sylvain,
- Margirier Agnès,
- ⇒ Accord à l'unanimité

Objet : Vote des tarifs majorés des tickets de cantine, rentrée scolaire 2020

Proposition de mise en place d'un tarif majoré :

- Coût du ticket de cantine majoré, tarif enfant :6.00 €
- Coût du ticket de cantine majoré, tarif adulte :
 11.00 €

Le tarif majoré est dû lors d'une inscription passée après le délai fixé par le règlement intérieur.

⇒ Accord à l'unanimité

Objet : Vote du règlement intérieur, services périscolaires

Modification du règlement intérieur, article 3 : mise en place d'un tarif majoré pour une inscription faite hors délai.

⇒ Accord à l'unanimité

Questions diverses

- Cimetière : n'a pas été fermé pendant le confinement
- o Belsimilien : commission le 11 juin à 19h
- Réunion le 16 juin, 16h (OAP Les Géraniums) puis 17h30 (Cottages)
- Fermeture de la MAM

Levée de séance : 21h15